



## ASSOCIATION NATIONALE DES PUPILLES DE LA NATION ORPHELINS DE GUERRE OU DU DEVOIR

*Affiliée à la Fédération MAGINOT sous le numéro de groupement 114*

**Président National** : Monsieur André LEFEBVRE 453 Route de Nomeny 54690 EULMONT  
Tél : 03 83 22 84 92 - Mail : [andrelefebvre54@orange.fr](mailto:andrelefebvre54@orange.fr) - Site Internet : [www.anpnogd.fr](http://www.anpnogd.fr)

### Résumé du Procès-Verbal du Séminaire des Présidents ANPNOGD

De MOUSSY LE VIEUX (77) les 20 et 21 Septembre 2012

\*\*\*\*\*

En ouverture le Président National, Maître André Lefebvre tient à rappeler qu'il a tenu à rassembler les Présidents de délégations dans leur ensemble après le choc subi par la non parution du Décret, afin de nous interroger ensemble sur les causes de cet échec, et mieux, déterminer les actions qu'il y a lieu de mettre en œuvre pour une reconnaissance égalitaire.

Au titre des causes de notre échec, la première constatation est le manque d'appui des grandes formations d'Anciens Combattants ; le souvenir de leurs camarades (nos pères et mères) et de leurs enfants (nous-mêmes) aurait dû les inciter à défendre notre dossier devant le Gouvernement. Le Président n'a pas manqué de rappeler à M. Goujat, Président de l'UFAC (Union Fédérale) que le monde combattant avait accepté à l'issue des travaux de la Commission tripartite de concertation le 17 Novembre 2009, de donner un accord de principe à l'octroi d'une indemnité de reconnaissance dans le prolongement du décret du 27 Juillet 2004. D'autres groupuscules se contentant du rapport du Préfet Audoin, c'est-à-dire d'un élargissement du critère de barbarie, critère qui, au cours de nombreux échanges ultérieurs avec M. Marc Laffineur avait été supprimé.

Dans un autre ordre d'idée, bien que nous vivions dans un pays de culture principalement judéo-chrétienne, l'église catholique ne s'est jamais impliquée à nos côtés, malgré plusieurs lettres qui lui ont été adressées. Avec l'accord de l'Assemblée, le Président saisira donc à nouveau la Conférence des Evêques de France, tout comme il relancera fortement les responsables juifs, le CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France) et du Grand Rabbín de France (M. Gilles Bernheim).

Une forte implication de leur part sur notre dossier est susceptible de le débloquent.

Pour faire la transition avec le nouveau Gouvernement, M. Jean-Marc Ayrault, alors qu'il était dans l'opposition (Président à l'époque du groupe socialiste) avait le 20 Décembre 2006 déposé une Proposition de Loi concernant l'extension du Décret de 2004 à ceux d'entre nous possédant le titre de « Mort pour la France ».

Nous pouvons nous appuyer sur cette proposition afin d'obtenir du nouveau pouvoir la matérialisation de la promesse quitte à ce que le Gouvernement se discrédite en invoquant des raisons financières.

L'Assemblée a affirmé : Ce que nous voulons c'est un début de reconnaissance pour tous, la brèche ainsi ouverte permettant d'autres avancées ultérieures.

Après avoir surmonté le premier choc d'un échec, il faut réagir car notre dossier est solide et nos adversaires ne demandent qu'une chose : que nous soyons découragés au point de renoncer, ce que nous ne pouvons pas faire sans trahir la mémoire de nos pères et mères combattants morts pour la Patrie.

Si les Anciens Combattants ne nous ont pas aidés, les services du Budget de l'Etat ne l'ont pas fait non plus, il faut continuer à investir et convaincre une citadelle tenue par une certaine continuité technocratique qui a plus ou moins perdu le sens des valeurs qui fondent un Peuple. Avant d'arriver aux actions, l'information et la persuasion sont nécessaires.

Le journal national «Les Oubliés de l'Histoire» est très attendu afin de maintenir le contact avec les adhérents, mais nous ne vivons qu'avec les cotisations et s'il ne paraît pas plus souvent c'est que nos moyens financiers ne le permettent pas.

Henri Paturel (notre webmaster) a demandé à l'Assemblée d'adopter le principe d'une « **Charte de l'Orphelin- Pupille de la nation** » qui figure sur le site : [www.anpnogd.fr](http://www.anpnogd.fr) aux fins d'approbation par les visiteurs. Un groupe de travail a été constitué, cette Charte sera un complément au statut de l'Orphelin. Il faut obliger d'abord le Gouvernement à créer du Droit à partir de faits nous concernant.

**Pour cela il est nécessaire que chacun se rende sur le site de l'ANPNOGD pour y apposer sa signature, (adhérents et sympathisants en nombre) et montrer ainsi notre force et notre détermination. Pour ceux qui ne possèdent pas internet, un simple coup de fil suffit à notre secrétaire au 05 55 38 15 90 et elle le fera pour vous.**

Nos parents, en donnant leur vie pour la France n'étaient ni de droite, ni de gauche, ni du centre....et il ne faut pas oublier non plus l'ancienne majorité qui, désormais dans l'opposition, peut à coup sûr jouer le rôle d'aiguillon.

Nous devons exister principalement par nous-mêmes.

**La réunion prévue avec notre secrétaire d'Etat, M. Kader Arif le 26 Septembre a été annulée (le Ministre étant ce jour-là aux USA) elle a été reportée au jeudi 8 Novembre, elle vient à nouveau d'être annulée 48h à l'avance, le prochain rendez-vous n'est pas fixé, notre Président National vient de lui écrire.**

L'Assemblée à Moussy avait décidé une manifestation à Paris, le bureau attendait le rendez-vous avec le Ministre pour en fixer la date, **maintenant nous ne pouvons plus attendre** et la date va être fixée sans tarder, après avoir reçu l'autorisation de la Préfecture de Police de Paris, notre Président s'en occupe personnellement. Outre le recours aux drapeaux et banderoles, il serait souhaitable que l'on « **puisse vraiment parler de nous** » en étant plus bruyants tout en restant dans la décence.

**« Il faudra mettre le paquet » car une opération de ce genre ne pourra à nouveau être organisée de sitôt.**

Dès que les principes d'organisation seront retenus et la date connue, le Président National informera les Présidents de délégations à qui des directives seront données.

Pour terminer ce Séminaire de Moussy, Gérard Bihouise, Président de la délégation du Morbihan a confirmé son désir d'organiser le **Congrès National 2014 à VANNES les 22, 23 et 24 Mai 2014.**

**A Panazol le 10 Novembre 2012  
Le Président  
Gérard Pioffret**